

## I - LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Un des axes de la politique de modernisation du ministère de l'Education Nationale porte sur l'organisation et le fonctionnement des services administratifs.

La démarche académique, dans un contexte fortement contraint en termes de moyens financiers et humains, vise à améliorer l'efficacité de gestion en exploitant les effets d'échelle et en rationalisant les processus. Elle vise à :

- faire le point sur les activités respectives du rectorat et des quatre inspections académiques afin de clarifier leurs rôles respectifs et améliorer la subsidiarité ;
- moderniser les services à travers un double processus d'intégration et de simplification.

Au plan départemental, cette stratégie s'est traduite par une mutualisation des activités de gestion et un renforcement du pilotage de proximité.

Dans ce cadre, l'organisation de l'inspection académique du Val-d'Oise a été fortement modifiée, avec un nécessaire accompagnement en termes de gestion des ressources humaines.

Ainsi, l'inspection académique a été chargée de la mise en place, en son sein, du pôle académique

de gestion des frais de déplacement des personnels en mission, au 1<sup>er</sup> septembre 2009. La population potentiellement concernée est de 5 000 agents et le nombre de dossiers traités annuellement, en moyenne, de 15.000.

Par ailleurs, l'inspection académique accueillera, au 1<sup>er</sup> septembre 2010, l'équipe résultant de la fusion du Centre Départemental de Traitement de l'Information (CDTI), entité de l'inspection académique, avec l'Equipe de Maintenance Informatique de Proximité (EMIP) entité du rectorat, ainsi que le Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements (CAAEE), ressource dédiée à la prévention et au traitement des actes de violence.

Enfin, les dossiers de validation de services auxiliaires du 1<sup>er</sup> degré seront transférés à la même date au rectorat.

En parallèle, un important effort de rationalisation de la gestion immobilière est mené, par le regroupement de circonscriptions de l'Education nationale (Cergy...), accompagné des économies d'échelle afférentes en termes organisationnels (moyens financiers et humains) et ce notamment avec l'appui de la Préfecture pour trouver les locaux adéquats.

## II – LA RENTREE SCOLAIRE

Cette rentrée s'est inscrite dans la continuité des réformes engagées ces dernières années afin de donner à chaque élève les moyens de la réussite, notamment par la personnalisation du parcours de l'élève.

- La réforme du lycée ambitionne d'assurer mieux qu'aujourd'hui la réussite de chaque lycéen (création des enseignements d'exploration en classes de seconde et de l'accompagnement personnalisé).
- La formation aux métiers de l'enseignement évolue également en profondeur, par la maîtrise du recrutement, mais surtout par
- dans 4 EPLE (2 lycées et 2 collèges).

la réforme de l'année de stage qui doit particulièrement mettre l'accent sur la personnalisation du suivi des élèves, au sein de la classe, dans le cadre des différents dispositifs d'aide et d'accompagnement. On compte 236 stagiaires pour le 1<sup>er</sup> degré, plus de 200 pour le second degré.

- La lutte contre l'insécurité à l'école s'est établie au moyen d'un diagnostic sécurité pour 150 établissements au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Une permanence de représentants de l'ordre est mise en oeuvre

### **III – L'EDUCATION NATIONALE DANS LE DEPARTEMENT**

- Effectifs de l'enseignement du *premier degré* public et privé sous contrat

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Spécialisé	Total
Public	51 860	79 950	671	132 481
Privé	1 994	5 022	174	7 190
TOTAL	53 854	84 972	845	139 671

- Effectifs de l'enseignement du *second degré* public et privé sous contrat

	Public	Privé	TOTAL
Collèges	56 369	9 813	66 182
Enseignement général et technologique	26 521	4 075	30 596
Enseignement professionnel	13 079	1 670	14 749
TOTAL	95 969	15 558	111 527

